

INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC  
BUREAU



BUREAU HYDROGRAPHIQUE  
INTERNATIONAL

4, Quai Antoine 1er  
B.P.445 - MC 98011 MONACO Cedex  
PRINCIPAUTE DE MONACO

## SOUS-COMITE SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES (CBSC)

### PROCEDURE 1

<p style="text-align: center;"><b>PROCEDURE ET MODELE POUR LA SOUMISSION DE DEMANDE DE SOUTIEN AU CBSC</b></p>
--

**PROCEDURE 1.** Cette procédure a été établie par le CBSC pour faciliter à la fois les procédures de soumission et d'évaluation, en vue d'attribuer les ressources limitées qui sont disponibles, de la manière la plus efficace et la plus rentable possible, en privilégiant les activités qui, dans le contexte général de l'OHI, correspondront le mieux à la mission et aux objectifs de l'OHI.

#### **Explications :**

**La Partie 1** de ce document contient la **procédure type** qui doit être suivie pour toutes les propositions qui nécessitent le soutien du CBSC.

**La Partie 2** de ce document fournit le **modèle de soumission** qui doit être utilisé lors de la demande de soutien du CBSC.



## PARTIE 1

### PROCEDURE TYPE

Tout pays ou tout groupe de pays qui décide de développer un projet et qui estime qu'un soutien est requis auprès d'autres sources, devrait dans l'idéal discuter de ses besoins au sein de la CHR à laquelle il participe, dans le but de trouver une solution dans le cadre de la région.

Si une solution régionale ne peut pas être trouvée, la CHR correspondante pourra décider de demander le soutien du CBSC, mais avant cela, la CHR doit analyser la demande, en évaluer le détail et en fin de compte identifier quelle est sa priorité au niveau de la CHR. Au cas où une CHR soumettrait plus d'une proposition, il faudrait indiquer sa priorité par rapport aux autres projets soumis. La CHR doit consigner dans un registre l'ordre de priorités établi pour toutes les demandes de soutien (plan de gestion) soumises à l'examen du CBSC et doit maintenir un système de contrôle afin de pouvoir suivre les progrès accomplis.

Si, en raison de circonstances exceptionnelles devant être décrites dans la demande, un pays soumet une demande de soutien directement au CBSC, cette demande sera examinée par le CBSC qui pourra décider :

- a) de la renvoyer au pays en lui demandant certaines informations supplémentaires et/ou des clarifications, puis de la soumettre à nouveau au CBSC.
- b) de la renvoyer au pays en lui demandant de présenter la soumission par l'intermédiaire de la CHR en vue de trouver une solution régionale ou pour que la CHR la soumette après une analyse en interne.
- c) de fournir le soutien demandé (en totalité ou en partie) par le biais du fonds pour le renforcement des capacités (fonds CB), conformément aux priorités attribuées par le CBSC.
- d) de proposer des alternatives afin de trouver une solution viable.

Une autre condition importante dont doivent tenir compte les pays et les CHR qui demandent des ressources du fonds CB est que le fonds pour le renforcement des capacités doit être utilisé pour les quatre principaux domaines suivants :

#### **Assistance technique**

**Concept:** Ces fonds permettront de soutenir les visites techniques aux Etats membres afin : d'évaluer l'état de l'hydrographie, de la cartographie marine et des informations nautiques ; de fournir des directives pour le développement de capacités hydrographiques locales et/ou de discuter et de donner des conseils sur des questions techniques concernant les projets hydrographiques. Dans le cadre de ce concept, il est également prévu d'effectuer des visites techniques aux Etats non membres. En résumé, les ressources doivent ici servir à effectuer des visites et à mettre en place des activités, dans le domaine du renforcement des capacités, **en conformité au Programme de travail de l'OHI.**

## **Formation et enseignement**

*Concept* : Ces fonds viendront soutenir la mise en œuvre d'initiatives, dans le domaine de l'hydrographie, de la cartographie marine ainsi que de la formation et de l'enseignement, **en conformité avec le programme de travail de l'OHI.**

## **Assistance financière**

*Concept* : Ces fonds aideront les représentants des Etats membres à participer aux cours et/ou aux réunions techniques, selon que nécessaire, dans l'intérêt de l'Organisation, **en conformité avec le programme de travail de l'OHI.**

## **Projets initiaux**

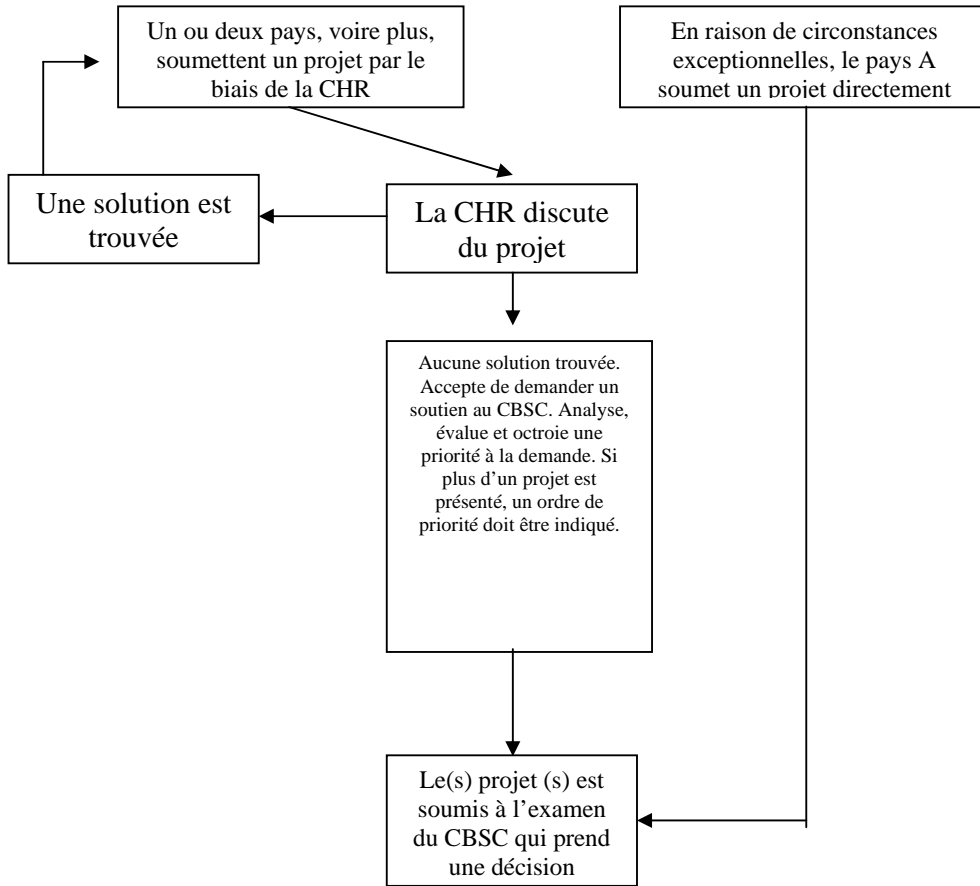
*Concept* : Ces fonds permettront de soutenir les toutes premières phases de la mise en œuvre de projets hydro-cartographiques à haute priorité, **en conformité avec les objectifs de travail de l'OHI.**

Le fonds CB ne permet pas de financer l'achat de biens d'une quelconque sorte comme par exemple d'instruments, d'équipements, de matériel, de logiciels, etc. Par ailleurs, le fonds CB ne finance pas les cours à long terme ou la participation à des réunions administratives, telles les Conférences HI, les réunions des CHR, les réunions du CBSC, ou autres rencontres de nature similaire. Par conséquent, les soumissions **ne doivent pas** demander de soutien au fonds CB pour financer des activités telles celles indiquées, ou d'autres équivalentes.

Enfin, quelle que soit l'origine de la soumission, la structure et le contenu doivent contenir les renseignements détaillés dans la Partie 2 « Modèle de soumission ». Les demandes devront être soumises et parvenir au CBSC avant le 1<sup>er</sup> avril, en vue de leur inclusion dans le programme de travail du CB (CBWP) pour l'année suivante.

Réf. : a) R.A. R 6.3 de l'OHI Utilisations du fonds pour le renforcement des capacités  
b) Stratégie de l'OHI en matière de renforcement des capacités

### Diagramme de suivi des étapes





**PARTIE 2**  
**MODELE DE SOUMISSION**

**IDENTIFICATION**

**Numéro du Project :** (à compléter par le CBSC)

Nom du projet :	
CHR qui soumet / (priorité) :	
Date de soumission :	
Institut qui exécute le projet :	
Nom du responsable :	
Adresse :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	

**SPECIFICATIONS GENERALES**

(Veuillez fournir les renseignements détaillés dans une Annexe de trois pages maximum)

Contexte	
Justification du projet	
Pays concernés	
Explication du problème	
Objectif général	
Objectifs spécifiques	
Résultats/Produits	
Autres éléments livrables	
Accomplissements et bénéfices attendus	
Calendrier des activités	
Projets passés et/ou actuels associés, soutenus par le CBSC ou par d'autres sources	

**RESSOURCES**

Contribution des pays concernés	
Contribution d'autres sources	
Contribution demandée au fonds CB	
Coût total (euros)	
Décomposition des coûts	
a) du fonds CB (item et montant)	
b) des autres parties (item et montant)	

**RESUME DU PROJET**

CHR Sponsor	Année d'exécution	Le(s) pays concerné(s)	Priorité/statut	Nom du projet	Objectif du projet	Bénéfices	Assistance requise	Coût	Attribution et priorité (à compléter par le CBSC)	Personne de contact

Nom et signature du président de la CHR .....